

Étude surveillée

Etude surveillée, et non dirigée, elle permet aux élèves de faire leurs devoirs et d'apprendre les leçons dans le calme.



Encadrée par des animateurs ou des enseignants volontaires, elle se déroule de 17h à 18h et est accessible à tous.

Un temps de récréation est prévu de 16h30 à 17h, durant lequel les enfants prennent un goûter fourni par la Ville.